

Ces travaux se font par placettes :

- d'une surface minimale de 15 ares, à la forme libre ;
- situées dans des peuplements de surface terrière supérieure ou égale à 15 m²/ha et où les taux de recouvrement du hêtre et de la strate basse sont supérieurs à 20 % ;
- situées à plus de 10m d'une route ou d'un itinéraire balisé, pour préserver la tranquillité des biotopes restaurés.

Quelle indemnisation ?

Le montant de l'aide est calculé sur la base des coûts réels d'intervention (devis détaillé à fournir), avec un plafond de 3 000 €/ha travaillé.

Engagements complémentaires

Pour bénéficier des aides liées au contrat Natura 2000, le propriétaire doit signer la « Charte Tétraoïdés » sur les parcelles concernées. Celle-ci engage en particulier à respecter le calendrier de quiétude préconisé :



Avant



Après

15 décembre au 30 juin

Aucune activité forestière.

À partir du 1^{er} mars, parcours en solo autorisé pour le repérage des chablis.

1^{er} juillet au 14 décembre

Toutes activités forestières.

Contacts

- Le Parc naturel régional du Haut-Jura, animateur Natura 2000
- La Direction Départementale des Territoires, service instructeur
- Le Centre Régional de Propriété Forestière, soit directement, soit par l'intermédiaire de votre gestionnaire
- L'Office National des Forêts, via l'unité territoriale la plus proche

Pour en savoir plus

Consultez le site internet du Parc naturel régional du Haut-Jura ou de la DREAL, onglets Natura 2000.



Mise en page : Roman Charpentier — Photos : J. Salvi (p.2), L. Poudré (p.1 et 3), S. Batifoulier (ONF) (p.4) — Juillet 2017

Parc naturel régional

Haut-Jura



Contrat Natura 2000 - Mesure forestière



Maitrise du hêtre en sous-étage

Améliorer l'habitat du grand tétras



Une montagne à préserver





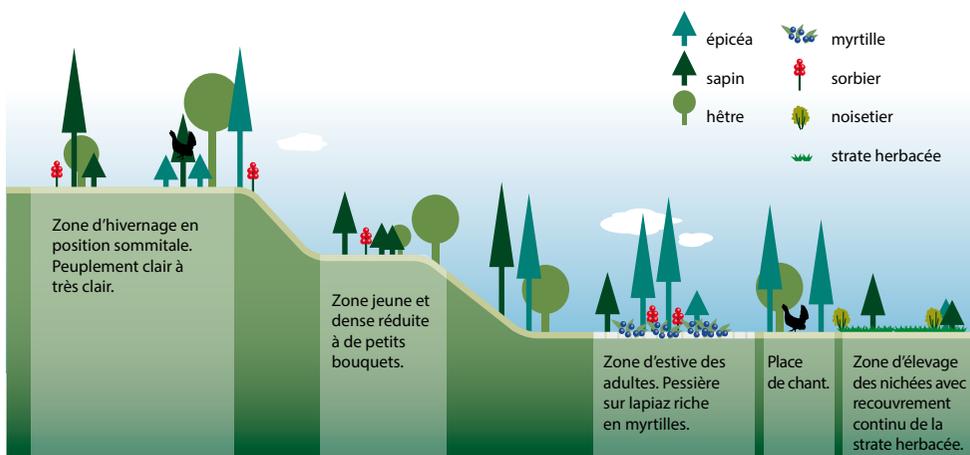
La forêt d'altitude, habitat du grand tétras

Les forêts d'altitude du massif jurassien sont le refuge d'une biodiversité très particulière en tête de laquelle figure l'emblématique grand tétras.

En dehors de la période hivernale, cette espèce se nourrit essentiellement au sol, en prélevant des bourgeons et des jeunes pousses (hêtre, saule), des plantes herbacées, des fleurs et fruits sauvages (framboises, sorbes...) avec une préférence toute particulière pour la myrtille. Les poussins, pendant les premières semaines de leur vie, s'alimentent exclusivement d'insectes trouvés également dans le tapis herbacé.



Pour assurer leur survie, ces oiseaux ont donc besoin d'une strate basse suffisamment développée sous le couvert clair de la futaie jardinée.



Habitat optimal du grand tétras (Groupe Tétraz Jura)

Le hêtre, une essence dynamique

Depuis quelques décennies, pour des raisons multiples (abandon du pâturage en forêt, sylviculture, changement climatique), on observe une forte dynamique des semis de hêtre dans certaines futaies jardinées d'altitude. Ceux-ci forment des fourrés denses, qui homogénéisent le sous-étage forestier et empêchent le développement des herbacées et bas-ligneux nécessaires à l'alimentation du grand tétras. Pour le forestier, ils constituent également un frein à la régénération des résineux, en les concurrençant.

Comment agir ?

Les forestiers réalisent, pour favoriser la croissance des semis de résineux, des travaux sylvicoles limitant la concurrence des feuillus. Pour préserver la biodiversité et en particulier le grand tétras, des travaux du même type peuvent être entrepris dans les zones où le sous-bois est en cours de fermeture par des semis, gaulis et perchis de hêtre (recouvrement supérieur à 20%), mais où il existe encore une strate basse (au moins 20% de couverture par les myrtilles, herbacées...), susceptible de se développer à nouveau.

Il s'agit, sur ces secteurs, de couper les tiges de hêtre d'un diamètre inférieur à 17,5 cm pour restaurer une mosaïque d'habitats propice au grand tétras (alternance de zones claires et de secteurs plus denses). Quelques-unes doivent cependant être conservées pour éviter un apport trop brutal de lumière au sol qui favoriserait la repousse du hêtre. Lors du passage en travaux, sont conservés les semis et perchis de résineux et des autres essences de feuillus (érable, sorbier, alisier, saule), nécessaires au renouvellement de la futaie jardinée et à la qualité générale de l'écosystème.



Pousses de myrtille

Une parcelle travaillée, un an après

Modalités contractuelles

Dans les sites Natura 2000, un dispositif financier — le contrat Natura 2000 — accompagne ces travaux favorables à la biodiversité en zone de présence du grand tétras. Il permet au propriétaire de bénéficier d'une aide à un taux de 100% pour la réalisation des coupes de hêtre.

